

MAIRIE DE CHARQUEMONT
25140

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire, le lundi onze février deux mil dix-neuf à vingt heures.

Le Conseil Municipal a été convoqué le quatre février deux mil dix-neuf.

Tous les conseillers en exercice sont présents, sauf Monsieur Bertrand LOUVET absent, Mesdames Claire AVIGNON, Michelle CHENET, Bernadette DELAVELLE, Monsieur Maxime COURTET excusés, Madame Isabelle BENAZERAF qui donne procuration à Madame Christine BOUQUIN et Madame Frédérique DURAND qui donne procuration à Monsieur Jean Luc SANDOZ pour l'ensemble des décisions et des votes devant intervenir lors de la réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Séance d'orientations budgétaires 2019
- 2- Approbation du compte-rendu de la séance du 14 janvier 2019
- 3- Maison médicale
- 4- Programme de travaux forêt 2019
- 5- Comptes-rendus des commissions communales
- 6- Affaires diverses

1- SEANCE D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Monsieur le Maire explique au conseil municipal la possibilité pour les communes de moins de 3 500 habitants d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget. Ce débat est proposé pendant la séance durant laquelle différents documents budgétaires et des éléments d'analyse rétrospective et prospective sont remis.

Cette question ne demandant pas de vote, il est demandé simplement à l'assemblée de bien vouloir constater l'organisation de ce débat.

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal engage le débat d'orientations budgétaires de l'année 2019.

Reprise et affectation des résultats 2018 du budget communal :

Monsieur le Maire explique que le budget 2019 présentera un déficit antérieur reporté de fonctionnement de 21 179.40 € et un excédent d'investissement de 170 147.08 €, dans l'attente de l'autorisation de la DGCL (ministre de l'intérieur) de saisir les dernières écritures liées au prêt toxique du budget annexe d'assainissement. (cf. délibération du 9 juillet 2018 sollicitant la demande d'autorisation exceptionnelle de reprise de l'excédent d'investissement dans la section de fonctionnement).

Dès que ces écritures seront passées, la tendance reviendra à la normale et n'imputera en rien les capacités d'investissement de la collectivité.

Monsieur le Maire présente une première simulation de BP 2019 :

↪ Section de Fonctionnement

Certains articles ont été revus à la baisse permettant d'équilibrer la section à 1 690 000.00 € (rappel : 2 758 200.06 € en 2018).

↪ Section d'investissement

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont estimées à 610 813.56 € :

- Solde d'exécution d'investissement reporté :	170 147.08 €
- Virement de la section de fonctionnement :	99 904.48 €
- Produits de cessions :	43 440.00 €
- FCTVA et taxe d'aménagement :	180 000.00 €
- Subventions d'investissement :	117 322.00 €

➤ Dont Restes à réaliser 2018 pour un montant de 58 322.00 €

- *Eclairage public* : 52 447.00 €
- *Accessibilité stade et salle des fêtes* : 5 875.00 €

➤ Dont prévisions de subventions pour aménagement d'un terrain multi-sports et espace intergénérationnel au stade : 59 000.00 € (l'aide de la Ligue de Franche Comté étant incertaine).

Dépenses d'investissement

La première mouture du BP 2019 comptabilise 546 488.14 € de dépenses d'investissement :

- Les emprunts pour un montant de 210 850.00 €
- Les restes à réaliser 2018 pour un montant 74 638.14 €
 - o Poteau incendie : 3 582.32 €
 - o Acquisition matériel (pg 70) : 2 506.15 €
 - o Eclairage public (pg 71) : 25 986.16 €
 - o Voirie (pg 82) : 24 183.99 €
 - o Bâtiments communaux (pg 110) : 10 000 €
 - o Bibliothèque (pg 120) : 372.52 €
 - o Aire rue des Violettes (pg 122) : 2 000 €
- L'aménagement d'un espace intergénérationnel au stade et d'un terrain multi-sports pour 261 000.00 €

Le solde des sections fait apparaître une possibilité d'investissement de 64 325.42 € qui n'est toutefois pas suffisante pour couvrir les travaux de réfection de l'éclairage public engagés en 2018 (besoin 2019 : 100 000.00 €) et des travaux d'investissement divers mais nécessaires.

La liste des besoins des différentes commissions a été recensée, chiffrée et remise aux membres du conseil municipal lors de la séance.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager des démarches auprès des organismes financiers pour contracter un prêt à hauteur de 150 000 € afin de permettre la couverture financière de ces investissements.

Les adjoints se réuniront le 25 février 2019 à 18h pour prioriser les travaux à réaliser en 2019. Un projet plus affiné de BP sera présenté lors de la séance de conseil municipal du 11 mars 2019. Le budget sera voté le 29 mars 2019 à 19h.

NB. Le budget bois sera présenté lors de la prochaine séance.

2- MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire laisse la parole à Messieurs les Docteurs CARETTI et BIAJOUX qui interviennent pour parler du devenir de la maison médicale et présenter leurs attentes au conseil municipal.

Ils font part de leur incertitude par rapport au renouvellement de leur bail en 2022.

Ils renoncent aujourd'hui à leur projet de construction de maison médicale initial car d'autres médecins et professions médicales ont souhaité les rejoindre, rendant ainsi le projet trop conséquent

et lourd à mener. Ils soulignent également que les nouveaux médecins sont aujourd'hui davantage intéressés par la location que par l'achat.

Par conséquent, ils souhaiteraient que la commune se porte acquéreur du bâtiment et mette les locaux à disposition des médecins et autres professions médicales, moyennant loyers.

Cet exposé entendu, le conseil municipal se donne le temps de la réflexion pour étudier cette demande.

3- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 JANVIER 2019

Le conseil municipal a été destinataire du compte-rendu de sa séance du 14 janvier 2019.

A l'unanimité, le conseil municipal valide ce compte-rendu.

4- PROGRAMME DE TRAVAUX FORET 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme des travaux qu'il est nécessaire de réaliser dans la forêt communale en 2019. Ce document précise également les modalités d'intervention de l'ONF.

Cet exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'ensemble des dispositions figurant au programme de travaux pour un montant total de 9 250.35 € HT
- inscrit les sommes correspondantes au budget
- donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du programme y compris les modifications éventuelles du mode de réalisation.

5- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

➤ Commission « Communication »

Monsieur le Maire explique que la société LOGITOURISME a travaillé à l'élaboration d'un nouveau site internet pour la commune de Charquemont suite à l'envoi de l'arborescence.

Une première ébauche est disponible sur le site : www.charquemont.fr

La commission se réunira prochainement pour donner son avis, formuler ses remarques quant aux modifications à apporter. Elle est également chargée d'envoyer des textes et des photos afin d'agrémenter le site.

Après saisie de ces données, la Société LOGITOURISME viendra proposer les différents choix de graphisme à la commission.

6- AFFAIRES DIVERSES

- Convention pour la visite annuelle des prises d'incendie avec Véolia

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Véolia jusqu'au 30 juin 2022 pour :

- La visite annuelle des 72 prises incendie municipales placées sur la voie publique (poteaux et bouches) raccordées au réseau d'eau potable,
- Le contrôle triennal des caractéristiques de débit et pression des prises d'incendie
- Les opérations de graissage, remplacement des chaînettes et bouchons lors des visites annuelles,
- L'établissement d'un compte-rendu de visite
- L'établissement d'un devis chiffré de travaux de remise en état.

En contrepartie des prestations fournies la Collectivité versera au prestataire, après réalisation des prestations, une rémunération de 30.50 € par prise incendie, hors taxe et redevances, révisable selon les conditions fixées à la convention.

- Cotisations divers organismes

Le conseil municipal valide la cotisation à l'ANEM pour l'année 2019 pour un montant de 469.84 €. Le conseil municipal renonce à la cotisation de l'Association des Maires Ruraux du Doubs, car la collectivité adhère déjà à l'Association des Maires du Doubs.

- Relais Poste Commerçants

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été envoyé à la Direction Régionale de la Poste suite aux remarques formulées lors de la dernière séance du 14 janvier, à savoir que le service des opérations financières qui était prévu lors du choix de Relais Poste Commerçant n'a pas été respecté, privant ainsi d'un service de proximité de nombreuses personnes, notamment celles ayant des difficultés à se déplacer.

La Poste n'ayant pas donné suite à ce courrier, la commission postale sera saisie.

- La Ronde de l'Espoir

La 29^{ème} ronde de l'Espoir aura lieu cette année les 6, 7 et 8 septembre 2019 et traversera la Commune de Charquemont le samedi 7 septembre.

Le conseil municipal accepte d'accueillir la Ronde de l'Espoir et de prévoir une collation.

- **Régime indemnitaire Agent de Police municipale**

En raison de la spécificité des fonctions exercées et de l'absence de corps assurant des missions équivalentes dans la Fonction publique de l'Etat, le régime indemnitaire des agents relevant des cadres d'emplois de la filière police municipale a fait l'objet d'une construction juridique autonome résultant de l'article 68 de la loi du 16 décembre 1996 et par dérogation à l'article 88 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à mettre en place le régime indemnitaire pour l'agent de police municipale qui prendra son poste au 1^{er} mars prochain.

- **Abonnements compteurs d'eau**

La CCPM a mis en place un multi-abonnements pour les services publics dans un seul et même bâtiment, c'est-à-dire que la collectivité supportera autant d'abonnements que de services dans un même bâtiment, comme c'est le cas pour les collectifs privés.

- **Projet « Domaine Atlantis »**

Une réunion de présentation du projet de « Domaine Atlantis » par Monsieur SIMONE, a été organisée par Madame la Présidente du Département le 8 février en mairie de Charquemont.

La Région Bourgogne Franche-Comté direction Europe et direction du Tourisme, la Direction départementale des Territoires, Le Département, le Comité Départemental du Tourisme, la Préfecture du Doubs, la Communauté de Communes du Pays de Maiche, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Horloger et la Commune de Charquemont étaient conviés à cette rencontre.

- **Intervention de Monsieur Denis SOMMER, Député de la Circonscription samedi 9 février.**

La conférence débat dans le cadre du débat national a eu lieu le 9 février à Charquemont en présence de Monsieur Denis SOMMER. Les échanges avec les visiteurs ont notamment porté sur les questions de pouvoirs d'achat, des retraites, des indemnités des élus et des 80 km/h.

- **Spectacle Côté Cour du samedi 9 février**

Le spectacle proposé à la Salle des fêtes le 9 février par Côté Cour a été fortement apprécié par sa qualité par le public.